DEPARTEMENT
MOSELLE
ARRONDISSEMENT
METZ CAMPAGNE
CANTON
LE PAYS MESSIN

COMMUNE DE OGY-MONTOY

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le

Berger Levrault

ID: 057-200073609-20250408-DCM042025-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 AVRIL 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le huit avril, le conseil municipal de la commune de OGY-MONTOY-FLANVILLE étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur GULINO Eric, Maire.

NOMBRE:

de conseillers en exercice : 19 de présents : 17 de votants : 18

Etaient présents :

BASTIEN Alain, BAYEUR Laurence, DIETRICH François, DIM Lucien, FRANCOIS Andrée, FRERY Francis, GAUTIER Marina, GRANDJEAN Guillaume, GUILLAUME Monique, GULINO Aline, HAJRI Sabrina, LACOGNATA Alain, LEVE Damien, MANGIN Marie-Françoise, MARX Anne-Marie, VOITURET Gilles

Étaient absents excusés : /

Était absent : M. MANGIN Sébastien

Procurations: M. ERBSTOSSER Laurent a donné procuration à M. DIM Lucien

Mme FRANCOIS Andrée a été nommée secrétaire de séance conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales.

Le Maire certifie que la convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 03/04/2025.

Le compte-rendu de la délibération a été affiché à la porte de la mairie le 11/04/2025.

N° 04/2025 : Destruction des corvidés commune OMF – Devis de l'association des chasseurs de Saint Léon

- VU les articles L.427-1 et suivants du Code de l'Environnement,
- VU les articles L.2122-21-9 et L.2542-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- **VU** le devis N° DEVIS2025_02-01 de l'association Saint Léon − 12 route de Thionville − 57970 ILLANGE d'un montant de 1 800.00 € HT (TVA non applicable, art. 293 B du CGI) pour la mise en place de 2 équipes de chasseurs pour la campagne de destruction des corvidés tous les vendredis du 22 mars au 26 avril 2025.

Ayant entendu l'exposé de Monsieur Alain BASTIEN, Adjoint au Maire

Après discussion et délibération, le conseil municipal par 18 VOIX POUR,

• ACCEPTE le devis de l'association Saint Léon – 12 route de Thionville – 57970 ILLANGE d'un montant de 1 800.00 € HT (TVA non applicable, art. 293 B du CGI) pour la mise en place de 2 équipes de chasseurs pour la campagne de destruction des corvidés tous les vendredis du 22 mars au 26 avril 2025.

Pour extrait conforme, Ogy-Montoy-Flanville, le 08 avril 2025

Le Maire, Eric GULINO